

Entrée en CE1/CE2/CM1/CM2

CONDITIONS D'INSCRIPTION

*Etre d'accord avec le projet éducatif de l'Etablissement
et la règle de vie à St Germain de Charonne*

Le dossier **COMPLET** est à déposer à l'accueil.
Les photocopies sont à effectuer recto-verso.

Un rendez-vous avec Mme GALLET, Chef d'Etablissement, vous sera fixé après examen.
La présence de l'enfant est **INDISPENSABLE**, lors de cet entretien.
(Les dossiers incomplets ne seront pas retenus.)

PIECES A FOURNIR :

1	fiche de renseignements et fiche médicale dûment complétées avec photos
2	photocopie recto verso du livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
3	Photocopie recto verso des pages de vaccinations du Carnet de Santé avec le nom de l'enfant
4	règlement intérieur de Saint Germain de Charonne signé
5	droit à l'image signé
6	Lettre de motivation
7	photocopie recto verso des bulletins trimestriels de l'année scolaire en cours photocopie recto verso des bulletins des deux années précédentes
8	4 timbres au tarif en vigueur
9	une photo d'identité
10	Autorisation de prélèvement (facultative)
11	Certificat de Baptême (si l'enfant est baptisé)

CONDITIONS FINANCIERES

150 € par chèque libellé à l'ordre de l'A.E.P. St-Germain de Charonne, (acompte à valoir sur la scolarité du 1^{er} trimestre, et cotisations diocésaines et de Tutelle)



Le chèque sera remis à l'issue de l'entretien.

L'INSCRIPTION DEVIENT ALORS DEFINITIVE sauf si vous ne complétez pas le dossier en **JUIN** avec :

- la photocopie du dernier livret scolaire mentionnant l'avis de passage dans la classe demandée.
- un certificat de fin de scolarité (**exeat**) délivré par l'établissement d'origine.

NB : Attention ! les 150 € versés ne sont pas remboursés en cas de désistement.